

PRÉSENTATION DES « 24 HEURES D'ANGERS » 2024

(et de la version « allégée » dénommée « 13 Heures d'Angers »)

Tous les 2 ans, les années paires, les Randonneurs Cyclos de l'Anjou ont pris l'habitude de proposer une organisation un peu particulière qui en sera en 2024 à sa 20^{ème} édition : les « 24 Heures d'Angers ». Le départ s'effectue d'Angers à 15 heures un samedi (cette fois, ce sera le 18 mai) et l'arrivée a lieu 24 h plus tard, à Angers également, après un périple de 420 km environ (415 km en 2024) comportant 7 étapes : 4 diurnes et 3 nocturnes.

La plupart du temps, les participants doivent rester groupés sous la conduite de capitaines de route, comme dans la formule « audax », sauf que là, la vitesse imposée par les capitaines est généralement différente des sacro-saints 22,5 km/h des « audax » et modulée en fonction des difficultés naturelles (de jour, environ 22 - 23 km/h ; la nuit, environ 21 - 22). La taille de chaque groupe sera de 20 cyclos au maximum et les groupes seront séparés par une distance suffisante pour le respect de la sécurité des cyclos et des usagers de la route

Cependant, à 4 reprises, les fins d'étapes se font à allure libre sur une vingtaine de km environ. Cela permet à ceux qui en éprouvent l'envie de se défouler un peu, mais allure libre ne signifie pas forcément faire la course : on est seulement libre de rouler comme on l'entend sur ces portions ... ce qui peut être plus lentement. Puis, après une pause programmée, tout le monde se regroupe ... jusqu'à la prochaine allure libre.

Le samedi soir, un arrêt d' 1 h 50 est prévu pour dîner tous ensemble au restaurant ... que l'on retrouve le dimanche matin pour le petit-déjeuner après une boucle nocturne.

2 ravitaillements légers sont également proposés par le véhicule accompagnateur durant les pauses de nuit ainsi qu'un pique-nique le dimanche midi.

Toutes ces particularités font que l'ambiance de cette organisation est généralement excellente. Nul doute qu'en 2024 une très bonne convivialité ne soit encore de mise !

IMPORTANT :

Aux cyclos que la partie nocturne rebute, il est proposé une version « allégée » des « 24 Heures » sans les 3 étapes de nuit, ce qui ne pose pas de problème puisque l'on revient petit-déjeuner là où on a dîné la veille (Ruillé-sur-Loir). Cette version « allégée » est dénommée « Les 13 Heures d'Angers » et représentera 251 km (119 km le samedi 18 mai et 132 km le dimanche 19).

Les participants qui s'engageront pour cette option « 13 Heures » dormiront à Ruillé-sur-Loir. Les R.C.A. leur proposent un hébergement à l'hôtel, mais libre à eux, éventuellement, d'assurer leur propre hébergement.

Clôture des engagements : lorsque la limite sera atteinte

(limités à 60 places pour les « 24 Heures »
et à 20 places pour les « 13 Heures »)